Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 13 (1918)
Heft: 3: Ideenkonkurrenz : Bedürfnisanstalten

Buchbesprechung: Bibliographie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

bericht 1916 veröffentlicht werden. Gemäss einem Beschluss der letzten Generalversammlung bringen wir die Bilanz nebst dem Bericht der Rechnungsrevisoren nun nachträglich zum Abdruck.

Les comptes de notre Ligue de 1916 n'ont pu être publiés en même temps que le rapport de fin d'année par suite de l'absence prolongée de notre caissier, retenu hors du pays. Conformément à une décision de l'Assemblée générale nous donnons ci-après le bilan ainsi que le rapport des reviseurs des comptes.

BIBLIOGRAPHIE

Arthur Rossat: Les Chansons populaires recueillies dans la Suisse Romande. 1er volume 1917.

Cette nouvelle publication entreprise par la Société suisse des traditions populaires a une importance exceptionnelle. Elle fera connaître en 6 ou 7 volumes consécutifs les chansons populaires les plus remarquables de la Suisse romande et constituera un véritable monument au patriotisme et à la persévérance de l'éditeur, M. A. Rossat. Après avoir tenté sans succès de s'assurer des collaborateurs au moyen d'une circulaire qu'il adressa à plus de 8000 pasteurs et instituteurs, M. Rossat se mit à l'œuvre lui-même, et presque sans aide. Dans ses nombreuses et pénibles courses à travers toute la Suisse romande, pendant ses séjours répétés dans les coins les plus reculés du pays, et grâce à un travail de plusieurs années, il réussit à accumuler un riche trésor de matériaux dans le domaine du folklore.

Au point de vue scientifique, la méthode que M. Rossat a suivie pour recueillir les 5000 chansons populaires, accompagnées de 4000 mélodies environ, est parfaite. Jamais le chercheur ne se permet une critique inutile des textes ou des corrections personnelles; il s'est fait un strict devoir de rendre ces chansons telles que lui ou ses rares collaborateurs les ont entendues de la bouche des chanteurs populaires, soit en bon français, soit dans les savoureux dialectes du Jura bernois, du pays de Vaud ou des montagnes valaisannes.

Sans doute ces chansons ressemblent quelquefois à la figure des vieux ou des vieilles qui les ont dites. Comme à ces bouches édentées on remarque parfois dans ces romances de larges brèches: il y manque des strophes entières, et d'autres strophes sont mutilées ou incomplètes!

La comparaison des diverses variantes est instructive et intéressante à la fois. Souvent ces variantes se complètent d'une manière surprenante. Parfois elles rappellent des ballades connues, soit par la musique, soit par les paroles. On découvre de curieuses parentés, des évolutions tout à fait inattendues. En voici un exemple. Le rossignol qui chante sur un rameau de laurier, les habits roses et noirs de Madame, le romarin qui fleurit sur la tombe dans la chanson de Malborough se retrouvent souvent dans des ballades très différentes; dans celle par exemple où l'anneau d'une jeune fille assassinée trahit le meurtrier au cabaret, ou bien dans celle où une jeune fille trop curieuse que 12 matelots ont séduite, est emmenée en mer, ou encore dans cette chanson de soldat bien connue: « Ne pleure pas, Jeannette ». Ici le rossignol éploré (thème populaire très répandu assurément) reprend lui-même le début de la chanson et dit:

> Sur la plus haute branche le rossignol chanta:
> « Ne pleure pas, Jeannette, nous te marierons, » —

et toute l'histoire recommence comme dans «le petit navire», la plus célèbre de ces «scies».

A Courroux, une autre variante va même jusqu'à faire dire au pauvre rossignol: « sur la plus haute *cime*... Salut, glaciers sublimes, vous qui touchez aux cieux! »

L'espace qui m'est réservé ne me permet pas de donner à mes lecteurs une idée, même approximative, de l'abondance des motifs lyriques contenus dans cette collection. Pour la même raison je dois renoncer à leur parler des nombreuses mélodies, toujours intéressantes, souvent originales, qui les accompagnent. Seuls ceux qui se procureront le volume pourront s'en rendre compte et pourront ainsi pleinement en jouir.

Il y a cependant un désir que je ne puis m'empêcher d'exprimer, et cela malgré toute l'admiration que j'éprouve pour le travail gigantesque, si exact et si complet de M. Rossat; — c'est que la Société Suisse des traditions populaires se décide à publier, aussitôt qu'elle le pourra, un choix restreint de ces chansons — texte et musique — choix fait avec goût, avec tact, destiné au grand public aussi bien de la Suisse alémanique que de la Suisse romande. On pourrait illustrer le volume dans le goût du Röseligarten. Ce serait le meilleur moyen, me semble-t-il, de répondre au vœu de M. Rossat, qui espère voir le chant populaire refleurir dans la Suisse romande. Ce serait en même temps rendre un grand service au peuple suisse, qui ne connaît plus ses chansons populaires romandes.

Ariste Rollier.